

États financiers de

**SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET
LYMPHOME DU CANADA/THE
LEUKEMIA & LYMPHOMA
SOCIETY OF CANADA**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 30 juin 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de la
Société de leucémie et lymphome du Canada/
The Leukemia & Lymphoma Society of Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de leucémie et lymphome du Canada/The Leukemia & Lymphoma Society of Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2020;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 6 octobre 2020

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État de la situation financière

Au 30 juin 2020, avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	6 260 202 \$	3 482 079 \$
Autres créances (note 14)	650 783	708 737
Charges payées d'avance	160 186	144 576
	<u>7 071 171</u>	<u>4 335 392</u>
Placements à long terme (note 2)	5 716 262	5 801 259
Immobilisations (note 3)	224 178	151 955
	<u>13 011 611 \$</u>	<u>10 288 606 \$</u>

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	328 271 \$	349 872 \$
Subventions et bourses à verser	1 930 285	1 798 950
Produits différés (note 5)	613 200	687 739
	<u>2 871 756</u>	<u>2 836 561</u>
Soldes de fonds		
Fonds d'exploitation		
Investis en immobilisations	224 178	151 955
Fonds non grevé d'affectations	4 913 564	2 403 791
	<u>5 137 742</u>	<u>2 555 746</u>
Fonds grevé d'affectations (note 6)	4 459 750	4 358 424
Fonds de dotation (note 7)	542 363	537 875
	<u>10 139 855</u>	<u>7 452 045</u>
Engagements (note 9)		
Garanties (note 12)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 14)		
	<u>13 011 611 \$</u>	<u>10 288 606 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



, administrateur



, administrateur

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2020, avec informations comparatives pour 2019

			2020	2019
	Fonds d'exploitation	Fonds grevé d'affectations	Total	Total
Produits				
Apports	11 984 715 \$	170 000 \$	12 154 715 \$	12 690 842 \$
Moins les charges directes liées aux collectes de fonds (note 10)	777 691	–	777 691	932 027
	11 207 024	170 000	11 377 024	11 758 815
Legs	125 516	–	125 516	224 464
Produits financiers et autres produits (note 8)	672 739	(28 414)	644 325	443 446
	12 005 279	141 586	12 146 865	12 426 725
Charges (note 11)				
Services liés aux programmes				
Recherche	–	667 784	667 784	4 259 408
Sensibilisation du public	2 098 744	8 857	2 107 601	2 024 973
Soutien aux patients	1 802 378	74 456	1 876 834	1 862 216
	3 901 122	751 097	4 652 219	8 146 597
Services de soutien				
Charges générales liées aux collectes de fonds (note 10)	2 976 541	–	2 976 541	3 251 885
Frais de gestion et frais généraux (note 8)	1 830 295	–	1 830 295	1 906 886
	4 806 836	–	4 806 836	5 158 771
	8 707 958	751 097	9 459 055	13 305 368
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 297 321 \$	(609 511)\$	2 687 810 \$	(878 643)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 30 juin 2020, avec informations comparatives pour 2019

	Fonds d'exploitation				2020	2019
	Investis en immobilisations	Fonds non grevé d'affectations	Fonds grevé d'affectations (note 6)	Fonds de dotation (note 7)	Total	Total
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	151 955 \$	2 403 791 \$	4 358 424 \$	537 875 \$	7 452 045 \$	8 330 688 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(80 878)	3 378 199	(609 511)	–	2 687 810	(878 643)
Virements interfonds – fonds grevés d'affectations	–	(710 837)	710 837	–	–	–
Virements interfonds – produits financiers du fonds de dotation	–	(4 488)	–	4 488	–	–
Investissements dans les immobilisations	153 101	(153 101)	–	–	–	–
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	224 178 \$	4 913 564 \$	4 459 750 \$	542 363 \$	10 139 855 \$	7 452 045 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2020, avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 687 810 \$	(878 643) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	80 878	88 537
Variation de la perte latente (du gain latent) sur les placements	243 769	(80 917)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Autres créances	27 954	(267 586)
Charges payées d'avance	(15 610)	48 525
Créditeurs et charges à payer	(21 601)	(210 009)
Subventions et bourses à verser	131 335	43 642
Produits différés	(74 539)	56 111
	3 089 996	(1 200 340)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(158 772)	(174 522)
Produit de la vente de placements	-	3 400 000
Entrées d'immobilisations	(153 101)	(56 877)
	(311 873)	3 168 601
Augmentation de la trésorerie	2 778 123	1 968 261
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 482 079	1 513 818
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 260 202 \$	3 482 079 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2019

La Société de leucémie et lymphome du Canada/The Leukemia & Lymphoma Society of Canada (l'« organisme ») est un organisme dirigé par des bénévoles dont la mission est de développer, de promouvoir et de soutenir la recherche médicale et scientifique visant à trouver des remèdes et des traitements contre les cancers sanguins; d'informer le grand public et les collectivités médicale et scientifique à propos des progrès dans la prévention, le diagnostic et le traitement des cancers sanguins; et d'appuyer les programmes de services à la collectivité et en favoriser l'accès pour les patients souffrants de cancers sanguins, notamment la leucémie, le lymphome, la maladie de Hodgkin et le myélome.

L'organisme avait auparavant été constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et elle a poursuivi ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* à partir du 27 octobre 2014. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré de l'impôt sur le revenu à condition que certaines exigences en matière de sorties de fonds soient remplies.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) Comptabilité par fonds

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'exploitation rend compte de la mise en œuvre des programmes par l'organisme de même que de ses activités administratives.

Le fonds grevé d'affectations ne présente que les ressources affectées qui doivent être utilisées à des fins particulières, ces fins étant déterminées par les restrictions imposées par les donateurs.

Le fonds de dotation présente les ressources affectées à des fins de dotation. Les produits financiers tirés des ressources détenues dans le fonds de dotation sont présentés soit dans le fonds grevé d'affectations soit dans le fonds d'exploitation, selon la nature des restrictions imposées par les donateurs de fonds à des fins de dotation.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'exploitation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus provenant des collectes de fonds qui sont encore en cours sont reportés jusqu'à ce que les collectes soient terminées.

Les apports affectés pour la recherche sont constatés à titre de produits du fonds grevé d'affectations.

Les apports reçus à titre de dotations grevées d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation.

Les legs sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si les testaments sous-jacents ont été déclarés valides par le tribunal successoral et s'il y a absence d'autres conditions devant être respectées.

Les produits financiers affectés et non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les produits financiers, lesquels sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, comprennent les produits tirés de fonds communs de placement, les intérêts et le gain net réalisé ou la perte nette réalisée sur la vente de placements.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser tous les instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Mobilier et matériel de bureau	De 2 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée résiduelle du bail
Site Web	3 ans

e) Dons en nature

La valeur des apports reçus par l'organisme sous forme de fournitures et de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers compte tenu de la difficulté de calculer leur juste valeur.

Les apports inscrits à l'état des résultats comprennent des dons en actions de 158 722 \$ (69 622 \$ en 2019).

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Aide gouvernementale

L'organisme a soumis une demande d'aide financière dans le cadre des programmes d'aide gouvernementale auxquels il est admissible. L'aide gouvernementale à l'égard des charges courantes est comptabilisée en produits au cours de l'exercice.

g) Ventilation des charges

L'organisme classe les charges par fonction à l'état des résultats. Certains dirigeants et employés remplissent de nombreuses fonctions ayant trait aux programmes et aux services de soutien. Par conséquent, les salaires sont répartis en fonction des activités fonctionnelles. Les autres coûts, y compris l'impression, les frais postaux et les honoraires professionnels, ont été répartis sur une base acceptable entre les programmes et les services de soutien.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La répartition des charges donne lieu à de telles estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

	2020	2019
Trésorerie	171 488 \$	179 839 \$
Fonds communs de placement		
Équilibré	3 715 570	3 817 229
Titres à revenu fixe	1 829 204	1 804 191
	5 716 262 \$	5 801 259 \$

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

3. Immobilisations

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	328 763 \$	267 058 \$	61 705 \$	96 127 \$
Améliorations locatives	309 271	281 267	28 004	55 828
Site Web	134 469	–	134 469	–
	772 503 \$	548 325 \$	224 178 \$	151 955 \$

Le site Web est en cours de développement et l'amortissement commencera au moment de la mise en ligne.

4. Crédoeurs et charges à payer

Le 1^{er} juillet 2004, l'organisme s'est affilié avec The Leukemia & Lymphoma Society, organisme de bienfaisance américain (la « société »). Cette affiliation avait pour but de créer une seule et unique présence nord-américaine en vue d'appuyer la recherche des causes et des traitements de la leucémie, du lymphome, de la maladie de Hodgkin et du myélome.

Dans le cadre de l'accord d'affiliation, la société a entrepris de payer certains comptes fournisseurs de l'organisme, paiements pour lesquels la société sera remboursée. Au 30 juin 2020, les montants dus à la société totalisaient 62 951 \$ (24 586 \$ en 2019) et sont compris dans les crédoeurs et charges à payer. Ces crédoeurs ne portent pas intérêt, ne sont pas garantis et ne comportent pas de modalités précises de règlement.

Ces transactions sont conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

5. Produits différés

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	687 739 \$	631 628 \$
Montants amortis dans les produits	(687 739)	(631 628)
Montants reçus	613 200	687 739
Solde à la clôture de l'exercice	613 200 \$	687 739 \$

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

6. Fonds grevé d'affectations

Le fonds grevé d'affectations comprend les dons non dépensés grevés d'affectations externes et les subventions. Les charges liées à la recherche sont comptabilisées dans le fonds grevé d'affectations. Les fonds sont transférés à partir du fonds d'exploitation au moyen d'un virement interfonds pour couvrir ces charges.

Au cours de 2020, l'organisme a reçu des dons de 170 000 \$ (15 000 \$ en 2019) grevés d'affectations externes destinés à la recherche et au soutien aux patients. En 2019, le conseil d'administration a approuvé l'augmentation des dépenses destinées à la mission ou aux activités liées à la mission de l'organisme en déboursant une tranche de 925 000 \$ de la subvention précédemment reçue de la société destinée à ces activités. L'insuffisance des produits par rapport aux charges de 878 643 \$ en 2019 a été approuvée par le conseil d'administration pour cette augmentation des activités. Il n'y a eu aucune approbation semblable en 2020.

7. Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les éléments suivants :

	2020	2019
Fonds de dotation de Rae	260 114 \$	260 114 \$
Fonds de dotation du syndicat des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (« TUAC »)	90 000	90 000
Produits financiers non dépensés	192 249	187 761
	542 363 \$	537 875 \$

Les montants affectés à des fins de dotations sont grevés d'affectations externes stipulant que le montant en capital doit demeurer intact. Les produits financiers gagnés dans le fonds de dotation de Rae sont grevés d'affectations externes et doivent être utilisés pour appuyer les activités de recherche ou pour soutenir les organismes de bienfaisance ayant des objectifs semblables ou identiques à ceux de l'organisme. Les produits financiers gagnés dans le fonds de dotation des TUAC sont grevés d'affectations externes et doivent être affectés au financement de bourses d'études dans les universités canadiennes à remettre aux étudiants inscrits à des cours liés à la recherche sur la leucémie.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

7. Fonds de dotation (suite)

Les produits financiers peuvent être dépensés à des fins précisées dans les accords de dotation restrictifs. Le conseil d'administration a grevé d'affectations internes tous les produits financiers non dépensés de manière à ce qu'ils soient maintenus dans les fonds de dotation respectifs jusqu'à ce qu'ils soient utilisés aux fins prévues.

8. Produits financiers et autres produits

	2020	2019
Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »).	579 505 \$	– \$
Produits tirés de fonds communs de placement	215 355	227 399
Intérêts	72 758	112 444
Autres	20 476	22 686
Variation du gain latent (de la perte latente) sur les placements	(243 769)	80 917
	644 325 \$	443 446 \$

Les frais de gestion et frais généraux comprennent des frais de gestion de placement d'un montant de 50 274 \$ (52 437 \$ en 2019).

9. Engagements

L'organisme est tenu de verser des loyers et des charges d'exploitation aux termes de divers contrats de location-exploitation et conventions de services. Les paiements annuels minimums exigibles au titre de ces contrats de location et conventions, y compris les taxes applicables, sont approximativement les suivants :

2021	525 000 \$
2022	261 000
2023	82 000
2024	79 000
2025	59 000
	1 006 000 \$

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

10. Charges liées aux collectes de fonds

Les charges liées aux collectes de fonds sont composées des éléments suivants :

	2020	2019
Charges directes liées aux collectes de fonds a)	777 691 \$	932 027 \$
Charges générales liées aux collectes de fonds b)	2 976 541	3 251 885
	3 754 232 \$	4 183 912 \$

a) Les charges directes liées aux collectes de fonds représentent les coûts directement liés à l'organisation d'événements d'envergure, notamment les collectes de fonds et les composantes formation du public et soutien aux patients. Les charges liées aux collectes comprennent notamment les incitatifs à l'intention des participants (comme les T-shirts), les frais de location de locaux (comme les parcs urbains), etc.

b) Les charges générales liées aux collectes de fonds représentent les coûts liés aux collectes de fonds en général. Ces charges comprennent notamment la dotation, les promotions, les frais d'occupation, l'impression et les frais postaux.

11. Charges

Le tableau suivant présente un résumé des charges directes et des charges réparties incluses dans l'état des résultats :

	2020		2019	
	Charges directes	Charges réparties	Total	Total
Recherche	499 020 \$	168 764 \$	667 784 \$	4 259 408 \$
Sensibilisation du public	37 057	2 070 544	2 107 601	2 024 973
Soutien au patient	286 118	1 590 716	1 876 834	1 862 216
Collectes de fonds	352 623	2 623 918	2 976 541	3 251 885
Frais de gestion et frais généraux	239 531	1 590 764	1 830 295	1 906 886
	1 414 349 \$	8 044 706 \$	9 459 055 \$	13 305 368 \$

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

12. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui correspondent à la définition de garantie. Les principales garanties de l'organisme sont les suivantes :

- a) L'organisme a donné des engagements d'indemnisation en vertu de contrats de location pour l'utilisation de divers établissements. Aux termes de ces contrats, l'organisme indemnise toutes les contreparties relativement à divers éléments, notamment, mais sans s'y limiter, à l'égard des obligations, pertes, poursuites et dommages survenant pendant la durée du contrat ou après son expiration. Il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable du montant maximal d'un paiement futur éventuel.
- b) L'organisme indemnise tous les directeurs et bénévoles relativement à divers éléments, notamment, mais sans s'y limiter, pour tous les frais de règlement de poursuites ou d'actions en raison de services fournis à l'organisme, sous réserve de certaines restrictions. L'organisme a souscrit une assurance de responsabilité civile en vue de réduire le coût de poursuites ou d'actions éventuelles. Il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable du montant d'un paiement futur éventuel.

La nature de ces ententes d'indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer raisonnablement le risque maximal auquel il est exposé étant donné la difficulté d'évaluer l'obligation connexe en raison de la nature imprévisible des événements futurs et de la protection illimitée offerte aux contreparties. Historiquement, l'organisme n'a pas effectué de paiement important en vertu de telles ententes d'indemnisation et, par conséquent, aucun montant lié à ces dernières n'a été comptabilisé.

13. Risques financiers

Les risques suivants demeurent les mêmes que ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence des informations à fournir à la note 14.

- a) Risque de taux d'intérêt et risque de change

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change relativement à ses placements à revenu fixe et à ses placements libellés dans une monnaie étrangère en raison du fait que la juste valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ces risques.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2020

13. Risques financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

c) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation d'actions et de titres à revenu fixe. Les fluctuations du marché exposent l'organisme à un risque de perte. Le comité de placement de l'organisme surveille les décisions et les résultats de placement.

14. Événement postérieur à la date de clôture

Au cours de l'exercice, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. Celle-ci a provoqué d'importantes perturbations sur les marchés ainsi que des perturbations financières et sociales. Cela a poussé les gouvernements du monde entier, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, à adopter des mesures d'urgence afin de lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui incluent la mise en place d'interdictions de voyage, de périodes de quarantaine volontaire et de distanciation sociale, ont causé d'importantes perturbations au Canada en ce qui a trait à nos efforts de collecte de fonds. De plus, l'organisme a également connu les baisses temporaires de la juste valeur des placements et des revenus de placement, le licenciement d'employés et la cessation temporaire des activités de subvention. À la clôture de l'exercice, les autres créances comprennent un montant de 185 000 \$ découlant du financement public de la SSUC. La situation évolue constamment et la durée et l'ampleur des répercussions sur l'économie et l'incidence financière sur les activités ne sont pas connues à ce stade. Ces mesures d'urgence et ces répercussions économiques pourraient inclure des réductions des dons et des produits dans l'avenir.